CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E213663** **VALABLE JUSQU'AU** **13/12/2026**

ÉDITÉ LE 18/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/06/2025

Raison sociale : MENUISERIE SAINTYVES SARL

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 16/09/2025

Capital : 5 000

4 BIS RUE DE LA CROIX DE PIERRE
76260 ST REMY BOSCROCOURT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIEPPE 2025B00304

Siret : 988 275 392 00013

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 7369593204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 7369593204

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Téléphone : 02 35 50 77 85 **Fax :** 02 35 50 77 85

Portable : 06 81 63 60 46

Responsabilité légale :
SAINTYVES STEPHANE CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : menuiserie.saintyves@gmail.com

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 864 457 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)		14/12/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur	7	14/12/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		14/12/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/12/2025 14:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E213663** **VALABLE JUSQU'AU** **13/12/2026**

ÉDITÉ LE **18/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/06/2025
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 16/09/2025
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIEPPE 2025B00304

Siret : **988 275 392 00013**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 7369593204
Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 7369593204
Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Raison sociale : **MENUISERIE SAINTYVES SARL**

4 BIS RUE DE LA CROIX DE PIERRE
76260 ST REMY BOSCROCOURT

Téléphone : 02 35 50 77 85 **Fax :** 02 35 50 77 85
Portable : 06 81 63 60 46

Site Internet :
E-mail : menuiserie.saintyves@gmail.com

Responsabilité légale :
SAINTYVES STEPHANE CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	14/12/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	14/12/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	14/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	20/06/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	20/06/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	20/06/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.